

Chambre, qui montrent notre grand amour pour le Canada. Nous ne discuterions pas de façon si animée une question sans importance. L'adoption de la résolution ne mettra d'ailleurs pas fin aux discussions. Les circonstances, les attitudes et les constitutions évoluent. Rien de vivant ne peut être fixé de façon immuable dans le temps.

Le député de Simcoe-Nord a signalé qu'en 1790 l'état de Virginie comptait 23 ou 25 p. 100 de la population des treize colonies américaines. Il a ajouté que, par la suite, la population des douze autres États a dépassé celle de la Virginie et que, selon notre constitution, la «Virginie» garderait son pouvoir de veto. Je suis persuadé que la constitution va changer en moins de 200 ans. N'oublions pas qu'il nous aura fallu 114 ans pour obtenir celle-ci.

M. Lambert: Pourquoi y ajouter cela?

M. Parent: Nous ne devrions pas aspirer à ne former qu'un pays en pleine croissance, un pays prospère, mais aussi un pays auquel nous et nos enfants soyons fiers d'appartenir.

Des débats seront nécessaires pour établir le contenu de ce document dans les années à venir, mais nous devons nous rappeler que ce ne sont pas les débats qui importent: ils ne sont que le moteur de l'évolution. C'est l'engagement, le respect et l'amour de son pays qui importent.

A l'étranger, on ne distingue pas les Canadiens selon leur origine. On ne parle que de Canadiens. Il n'y est pas question de Canadiens français, de Canadiens anglais, de Canadiens d'origine hongroise ou japonaise, mais de Canadiens. Voilà comment on nous appelle à l'étranger.

Y a-t-il un mal séparatiste qui mijote dans l'Ouest? Je m'y suis rendu, et je puis dire aux députés qu'on y éprouve des sentiments de colère et de frustration. J'en ai fait l'expérience directe, mais s'il y a réellement un mal séparatiste, au moment où nos voisins dans le monde ont les yeux tournés vers nous, qu'est-ce en comparaison de notre quête unitaire d'excellence dans tous les domaines?

● (2050)

Le premier ministre du Québec veut-il ériger une barrière autour de cette partie du Canada? A l'étranger, il mérite à peine qu'on parle de lui par rapport aux héros et aux êtres remarquables qui vivent ici—je veux parler des Ken et Pat Taylor, des Terry Fox qui luttent pour vivre, des Karen Kain et des Léger d'aujourd'hui ainsi que des Frederick Banting, des Norman Bethune, des Billy Bishop, des Marshall McLuhan, et des Nellie McClung d'hier.

Où sont les montagnes Rocheuses? Pas en Colombie-Britannique ni en Alberta, mais au Canada. Où se trouvent les chutes du Niagara? Au Canada. Où se trouvent la mer de Beaufort, la voie maritime du St-Laurent et la forteresse de Louisbourg? Au Canada. Dans les provinces. Ces lieux nous appartiennent à nous tous. Ils sont dans notre Canada et, grâce à Dieu, ils nous appartiennent.

Des voix: Bravo!

M. Parent: Il pourrait en être de même dans notre pays. Nous n'avons pas besoin d'uniformiser notre richesse cultu-

La constitution

relle. Nous n'avons pas besoin d'entonner la même chanson. Nous avons de bonnes raisons de reconnaître les qualités uniques de notre pays, qualités qui nous permettent de dépasser les frontières et les allégeances politiques et de nous fondre avec nos concitoyens. Telles sont les vertus de l'amour du pays dont je parle. Il est peut-être rétrograde de parler d'amour de la patrie. Ce sont des mots qu'un parlementaire ne devrait peut-être pas employer. Nous aurions peut-être intérêt à utiliser le jargon des bureaucrates pour taire nos sentiments et cacher ce que nous ressentons pour notre pays. Pour moi, cet amour dont je parle, ce sentiment de nationalisme, l'amour de ma patrie, c'est quelque chose que je porte en moi depuis que je suis adulte.

Tous les Canadiens ont la possibilité de contribuer puissamment à cette révolution spirituelle. Ne gaspillons pas notre potentiel en dilapidant nos énergies et en nous affrontant mutuellement. Telle est l'importance que revêt à mes yeux cette résolution constitutionnelle. Le Parlement a eu la chance unique de la modeler. Accomplissons maintenant notre mission historique qui consiste à lui donner une place permanente dans l'âme même de la nation canadienne.

Il y a trois ans, monsieur l'Orateur, j'étais invité à un dîner auquel participait l'actuel président de l'autre endroit. Je prends la liberté de le nommer: il s'agit de l'honorable Jean Marchand. On lui a demandé à cette occasion, comment il s'y prendrait s'il pouvait recommencer à zéro sa carrière d'homme politique. Il a dit que s'il lui fallait tout recommencer, il prendrait une heure chaque semaine pour s'entretenir avec l'un d'entre nous, avec un de ses collègues, afin que nous puissions lui parler de notre Canada et qu'il puisse nous parler du sien. Peut-être que si nous prenions une heure par semaine pour parler ensemble de notre Canada et le faire partager aux autres sans les invectiver, si nous pouvions vraiment nous écouter l'un l'autre, peut-être découvririons-nous un Canada que nous pourrions tous voir. Après m'être sereinement interrogé, voici la vision que j'ai du Canada: un pays qui a été fondé, qui a grandi et qui prospère sous l'œil de Dieu. Vraiment, je crois que Dieu regarde le Canada et en prend grand soin. Je vous pose maintenant une question après ces quelques minutes de partage et je me demande si pour vous, pour vous tous, mes collègues, ma vision du Canada est vraiment si différente de la vôtre?

Des voix: Bravo!

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le député de Welland (M. Parent). Il a terminé sur une note à laquelle un grand nombre d'entre nous de l'opposition officielle, de ce côté-ci, souscrivons. Dans les derniers propos qu'il a tenus vers la fin de son discours, il a reconnu l'existence de Dieu. Nous, dans notre parti, croyons à la suprématie de Dieu. Nous croyons qu'il faudrait constitutionnaliser cette notion. Nous l'inviterons à se joindre à nous dans l'opposition lorsqu'on nous demandera à la fin de nous prononcer sur cette résolution constitutionnelle incomplète.